



Autolib' Métropole

16 rue de la Banque
75002 Paris

Tél : 01 80 18 92 00
www.autolibmetropole.fr



DELIBERATION 2014 011 – Affectation du résultat 2013

Séance du Comité syndical du 27 février 2014

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte administratif 2013 et le compte de gestion 2013

Vu les statuts d'Autolib' Métropole

Le Comité syndical au vu des résultats de clôture de l'exercice 2013 qui s'établissent comme suit :

En fonctionnement : excédent de + **951 702,61 euros.**

En investissement : excédent de + **12 981 232,98 euros.**

DECIDE :

Article premier : de reporter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2013, **951 702,61 euros** au budget primitif de l'exercice 2014, en totalité à la section de fonctionnement-recettes (compte 002 solde d'excédent reporté).

Article deuxième: de reporter l'excédent d'investissement de l'exercice 2013, **12 981 232,98 euros** au budget primitif de l'exercice 2014, en totalité à la section d'investissement-recettes (compte 001 solde d'excédent reporté).

Le Président du Comité syndical

Julien BARGETON



Autolib' Métropole

16 rue de la Banque
75002 Paris

Tél : 01 80 18 92 00
www.autolibmetropole.fr

DELIBERATION 2014 011 – Affectation du résultat 2013

Séance du Comité syndical du 27 février 2014

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les résultats du compte administratif 2013 d'Autolib' Métropole font apparaître les résultats suivants :

Section Fonctionnement en euros :

- Recettes :	4 852 034,00
- Dépenses :	5 395 470,76

Soit un déficit de fonctionnement de l'exercice 2013 : **- 543 436,76**

Soit un report global de d'excédent de fonctionnement + **951 702,61** euros dont **1 495 139,37** euros de report d'excédent de l'exercice 2012.

Section Investissement en euros :

- Recettes:	3 399 290,42
- Dépenses:	10 705 400,63

Soit un déficit d'investissement de l'exercice 2013 : **- 7 306 110,21**

Soit un report global de d'excédent d'investissement de + **12 981 232,98** euros dont **20 287 343,19** euros de report d'excédent de l'exercice 2012.

Soit un EXCEDENT global de clôture 2013 : + 13 932 935,59

Il est proposé au Comité Syndical d'affecter ces résultats comme suit :

Au compte 002 : résultat de fonctionnement reporté (recettes de fonctionnement) :
951 702,61 euros.

Au compte 001 : solde d'exécution de la section d'investissement (recettes d'investissement) :
12 981 232,98 euros.

Je vous prie, mes chers (ères) collègues, de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Comité syndical

Julien BARGETON